

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX.

15 JUIN 1830.

NUMERO XXIV.

HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Aussitôt après que la capitulation eut été signée de part et d'autre, le général Amherst fit occuper une des portes de la ville par un détachement de ses troupes, sous le colonel HALDIMAND. Le chevalier de Lévis partit pour Québec, le 16 ; le gouverneur, l'intendant et leurs suites, quelques jours après.

Le marquis de Montcalm s'était fait estimer et chérir de ses soldats et des Canadiens, surtout de ceux qui avaient combattu sous ses ordres : le chevalier de Lévis, d'une sévérité peu ordinaire et d'un zèle quelquefois outré, dut emporter du moins l'estime des deniers, car il la méritait par son activité, son courage et son habileté. Il n'en fut pas ainsi du marquis de Vaudreuil ; il partit chargé de plus de haine et de mépris qu'il n'en aurait dû porter peut-être, si l'on eût voulu être rigoureusement juste à son égard ; car malgré son favoritisme et ses liaisons avec des hommes perdus d'honneur et de réputation, on ne peut refuser à ce dernier des gouverneurs français du Canada, un certain degré de prudence et cet empire sur soi-même qui permet à l'homme de choisir le meilleur parti, dans les cas à peu près désespérés. Les Canadiens durent le remercier de n'avoir pas voulu accéder à la proposition que lui fit le chevalier de Lévis de rompre toute négociation avec le général Amherst ; proposition peut-être pardonnable à un patriote zélé et à un militaire épris de la gloire des armes, tel qu'était le général français, mais on ne peut plus téméraire, dans les conjonctures où se trouvait le Canada : qui peut dire en effet quel eût été le sort des habitans de ce pays et de leur postérité, si Montréal eût été pris d'assaut, ou obligé de se rendre à discrétion ? Ils lui doivent encore quelque reconnaissance d'avoir, dans son projet de capitulation, songé à leur assurer tout ce qui pouvait contribuer à leur avantage et à leur bien-être futur : s'il demanda pour les habitans de ce pays plus que le vainqueur ne pouvait convenablement leur accorder, ce n'est pas à eux de s'en plaindre ou de l'en blâmer.